Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Litiges : les experts-comptables de Paca en mode arbitrage



L'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Cour Internationale d'Arbitrage Méditerranée viennent de signer un partenariat pour former les experts-comptables à de nouvelles missions en matière d'arbitrage.

L'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur (OEC PACA) et la Cour Internationale d'Arbitrage Méditerranée (CIAM) ont signé le 9 novembre à Marseille une convention de partenariat destinée à former et sensibiliser les experts-comptables à l'arbitrage et à leur ouvrir de nouvelles missions, notamment dans le cadre de litiges économiques nationaux et internationaux.

À travers ce partenariat, les deux institutions souhaitent rapprocher les compétences comptables et financières de la pratique de l'arbitrage. Les experts-comptables pourront renforcer leurs connaissances dans ce domaine, mieux informer les entreprises qu'ils accompagnent et, pour ceux qui souhaitent aller plus loin, se former afin de pouvoir présenter leur candidature au collège arbitral de la CIAM.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

> « Les experts-comptables disposent d'une excellente connaissance des réalités économiques, financières et opérationnelles des entreprises. »
>
> *Gilles Bellaïche, président de la Cour Internationale d'Arbitrage Méditerranée*

« Ce partenariat traduit la volonté de l'Ordre d'accompagner les experts-comptables dans l'évolution et la diversification de leurs missions, précise Nicolas Férand, président de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur. En leur permettant de mieux appréhender les mécanismes de l'arbitrage et de se former à cette pratique, c'est un nouveau champ d'intervention, en France comme à l'international qui s'ouvre à eux. C'est aussi une manière de renforcer leur rôle de conseil auprès des entreprises et de leur apporter de nouvelles solutions face aux litiges qu'elles peuvent rencontrer. »



Nicolas Férand (à gauche), président de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Gilles Bellaïche, président de la Cour Internationale d'Arbitrage Méditerranée. Crédit : CIAM/DR/Linkedin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

« Les experts-comptables disposent d'une excellente connaissance des réalités économiques, financières et opérationnelles des entreprises, grâce à leur proximité quotidienne avec les dirigeants, complète pour sa part Gilles Bellaïche, président de la Cour Internationale d'Arbitrage Méditerranée. Ce savoir est essentiel et constitue un véritable atout pour faire connaître les avantages de l'arbitrage dans le règlement des différends économiques. L'arbitrage ne s'adresse pas uniquement aux grands groupes ou aux litiges internationaux, sans les exclure bien sûr, mais constitue également une réponse concrète aux différends que rencontrent les PME/PMI dans leur activité quotidienne. À travers ce partenariat, nous souhaitons nous appuyer sur la relation privilégiée des experts-comptables avec les dirigeants pour rendre l'arbitrage plus accessible aux entreprises qu'ils accompagnent, mais aussi leur permettre de se former à cette pratique et de mettre, demain, leur connaissance au service des procédures arbitrales. »

Nouvelles compétences et missions pour les experts-comptables
Le partenariat entre l'OEC PACA et la CIAM poursuit deux objectifs : sensibiliser les experts-comptables à l'arbitrage afin qu'ils puissent mieux en informer les entreprises qu'ils accompagnent, et valoriser les compétences comptables et financières dans le règlement des litiges économiques.

Pour les entreprises, cette collaboration doit permettre un accès plus direct à une information claire sur l'arbitrage, par l'intermédiaire d'un professionnel qui connaît leur activité et leurs problématiques économiques. Les experts-comptables pourront sensibiliser leurs clients à l'existence de l'arbitrage et à la possibilité, de prévoir une clause d'arbitrage dans leurs contrats, lorsque cela est pertinent et en lien avec leurs conseils. Avec cette convention, les experts-comptables qui le souhaitent pourront également se former à l'arbitrage afin de pouvoir présenter leur candidature au collège arbitral de la CIAM, y compris pour des litiges à dimension internationale.

Les actions à venir
La convention prévoit :

• Deux webinaires gratuits par an d'une heure trente, animés par la CIAM et ouverts par le président de l'Ordre.

• Une présence de la CIAM sur un stand lors de chaque congrès régional de l'Ordre.

• Des rencontres avec les cabinets et les acteurs économiques du territoire.

• Des ressources pratiques pour informer les entreprises : documentation, modèles de clauses d'arbitrage.

• Un parcours de formation pilote pour les experts-comptables qui souhaitent devenir arbitres. Il associe une formation de l'ISAME (Institut Supérieur d'Arbitrage et de Médiation Européen) et une spécialisation de six heures avec l'ARFEC. Le certificat obtenu permet de présenter sa candidature au collège arbitral de la CIAM.

À travers cette démarche pilote en région, l'OEC PACA et la CIAM entendent élargir les compétences des experts-comptables, leur ouvrir de nouvelles perspectives de missions et renforcer les liens entre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

expertise comptable et arbitrage, au bénéfice des entreprises qu'ils accompagnent au quotidien.

L.G.

La CIAM : un enjeu à l'international
Institution arbitrale privée et indépendante basée à Marseille, la CIAM intervient sur des différends nationaux comme internationaux, en matière commerciale, de construction et maritime. Son implantation marseillaise lui confère un ancrage naturel dans l'espace méditerranéen. Cette dimension internationale constitue l'un des enjeux du partenariat, dans une région où de nombreuses entreprises développent des relations commerciales avec des partenaires étrangers, notamment autour de la Méditerranée.
Lorsqu'un différend survient dans le cadre de ces relations, l'arbitrage constitue une alternative aux tribunaux pour le règlement des litiges commerciaux. La convention permettra aux experts-comptables de mieux connaître ce mode de règlement des différends afin d'en informer leurs clients, tout en leur donnant la possibilité de développer eux-mêmes des compétences susceptibles d'être mobilisées dans des litiges à dimension internationale.

Experts-comptables : l'IA passe de l'expérimentation à la transformation du métier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Selon la nouvelle édition du baromètre du Groupe SVP sur l'adoption de l'IA par les décideurs, l'intelligence artificielle n'est plus un sujet d'expérimentation pour les experts-comptables. En trois ans, le groupe spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des dirigeants constate qu'elle s'est imposée dans leurs pratiques professionnelles, avec des usages de plus en plus orientés vers la recherche, l'analyse via notamment des outils spécialisés. Si la profession anticipe désormais massivement son impact, un nouveau défi émerge : structurer les usages pour transformer durablement les cabinets.

De l'expérimentation à l'appropriation

L'IA n'est plus considérée comme une technologie périphérique : parmi les experts-comptables familiers de l'IA, 9 sur 10 anticipent désormais un impact réel de l'IA sur leur profession, contre 7 décideurs sur 10 au global. La perception de cet impact s'intensifie : 46 % d'entre eux estiment que l'IA aura un impact très important sur leur secteur, contre 21% en 2023. Cette proportion a donc plus que doublé en trois ans.

Dans le même temps, l'IA est largement perçue comme une opportunité : 82% des experts-comptables interrogés partagent cette vision. La technologie apparaît donc de plus en plus comme un levier pour accompagner l'évolution de la profession, plutôt que comme une simple rupture technologique.

Des usages qui s'ancrent dans les pratiques professionnelles

Si les premiers usages concernaient essentiellement la rédaction, les experts-comptables mobilisent désormais l'IA sur des missions beaucoup plus proches de leur cœur de métier. La recherche d'information est aujourd'hui mentionnée par 80% des répondants. Elle passe ainsi devant la rédaction

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

(69%).
On note de manière parallèle une augmentation des tâches à plus forte valeur ajoutée. 60% l'utilisent pour faire des analyses, contre 28% en 2024, soit plus du double en deux ans. La génération de documents suit la même dynamique, passant de 22% à 43% sur la période.
Les exemples recueillis auprès des professionnels illustrent cette évolution : analyses financières et techniques, analyses de documents juridiques, synthèses de textes réglementaires, génération de contrats ou de clauses, automatisation d'écritures comptables ou encore tenue comptable. L'IA devient ainsi moins un outil de productivité ponctuel qu'un réel assistant dans certaines étapes du travail de l'expert-comptable.

Chiffres clés (parmi les experts-comptables ou cabinets ayant déjà recours à l'IA) :
- 90% des experts-comptables anticipent un impact réel de l'IA sur leur profession.
- 60% des experts-comptables l'utilisent pour faire des analyses contre 28% en 2024.
- 45% des experts-comptables ont déjà utilisé une IA juridique, contre 33% en 2024.
- 54% des cabinets déclarent encore des initiatives individuelles et non encadrées.

L'IA juridique s'impose comme un nouvel outil métier
Autre enseignement : les experts-comptables s'approprient particulièrement les outils d'IA appliqués au droit et à la réglementation. Parmi ceux ayant déjà utilisé une IA dans leur activité, 45% déclarent avoir utilisé une IA juridique, contre 33% en 2025.
Cette progression confirme que les experts-comptables ne recherchent plus seulement des IA généralistes, mais des outils spécialisés capables de répondre aux exigences de leurs métiers. Accéder plus rapidement à des sources fiables, actualisées et pertinentes, notamment en matière de jurisprudence, de réglementation et de droit social. Dans les entretiens, les professionnels évoquent des recherches qui peuvent passer d'une trentaine de minutes à quelques minutes et une capacité accrue à formuler des réponses pour leurs clients.

> « En trois ans, nous avons observé une évolution très nette. »
>
> *Anne Feret, directrice générale innovation et opérations chez Groupe SVP.*

Après l'adoption, le défi de la structuration
Cette maturité croissante s'accompagne toutefois d'un paradoxe. Dans 54% des cabinets utilisant l'IA, les usages reposent encore sur des initiatives individuelles et non encadrées. Seuls 21% déclarent avoir mis en place un cadre visant les utilisations individuelles. Parallèlement, 37% des cabinets déclarent utiliser l'IA pour accroître l'efficacité de certaines équipes, 21% pour améliorer l'expérience utilisateur et 27%

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

pour enrichir leur offre à destination des clients ou usagers.
Ces résultats traduisent une étape classique dans l'adoption d'une nouvelle technologie : les usages individuels se développent souvent avant que les organisations ne les structurent à l'échelle du cabinet. Les expérimentations menées par les collaborateurs ouvrent progressivement la voie à la définition de règles communes, de bonnes pratiques et d'un cadre d'utilisation partagé.
µLa profession semble donc entrer dans une nouvelle étape : l'enjeu n'est plus tant de savoir s'il faut utiliser l'IA, mais comment l'utiliser de manière sécurisée, collective et créatrice de valeur.

Une transformation du métier plus qu'une simple automatisation
Au-delà des gains de productivité, les entretiens menés auprès des experts-comptables font émerger une transformation plus profonde de leur rôle. L'IA permet de prendre en charge certaines tâches, mais elle pousse également les professionnels à développer davantage le conseil, la valeur ajoutée et la relation humaine avec leurs clients. L'arrivée de l'IA ne signifie donc pas seulement automatiser davantage : elle conduit les cabinets à repenser la répartition entre production, expertise et accompagnement.
« En trois ans, nous avons observé une évolution très nette : les experts-comptables ne se demandent plus s'il faut utiliser l'IA, mais comment l'intégrer efficacement dans leurs pratiques, précise Anne Feret, directrice générale innovation et opérations au sein du Groupe SVP. L'enjeu n'est plus l'accès à la technologie ; il est de développer les bons usages, de les sécuriser et d'en faire un levier au service du conseil et de la relation client. »

Les nouveaux experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont prêté serment

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Vendredi dernier, 124 jeunes experts-comptables ont prêté serment lors de la journée Stratégie du cabinet du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Paca. Réunis au JW Marriott à Cannes, ces nouveaux professionnels inscrits au tableau de l'Ordre des experts-comptables en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont vécu ce moment solennel devant leurs familles, leurs pairs, Nicolas Férand, président de l'Ordre des experts-comptables Paca et Guy de Simone, président de la CRCC (Compagnie régionale des commissaires aux comptes) Aix-Bastia et parrain de la promotion.

Parmi ces nouveaux experts-comptables régionaux figurent 7 Vauclusiens : Christine Anfosso et Xavier Barrut basés à Avignon, Hugo Busuttil au Pontet, Carla Cunty à Entraigues-sur-la-Sorgue, Sibel Memis à Sorgues ainsi que Mohamed-Amin Najjari et Tatiana Reynaud à Carpentras.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Crédit photo : Lionel Barbe

> « Cette cérémonie reflète la vitalité et le dynamisme de notre profession. »
>
> *Nicolas Férand, président de l'Ordre des experts-comptables Paca*

« La prestation de serment de nos 124 nouvelles consœurs et nouveaux confrères marque un moment fort pour l'avenir de la profession en Provence-Alpes-Côte d'Azur, se félicite Nicolas Férand. À l'heure où la profession accompagne les entreprises dans la transition vers la facturation électronique et les grandes transformations numériques à venir l'arrivée de ces nouveaux experts-comptables illustre sa capacité à se renouveler et à relever les défis de demain. Cette cérémonie reflète la vitalité et le dynamisme de notre profession et nourrit notre confiance dans la relève comme dans l'avenir. »

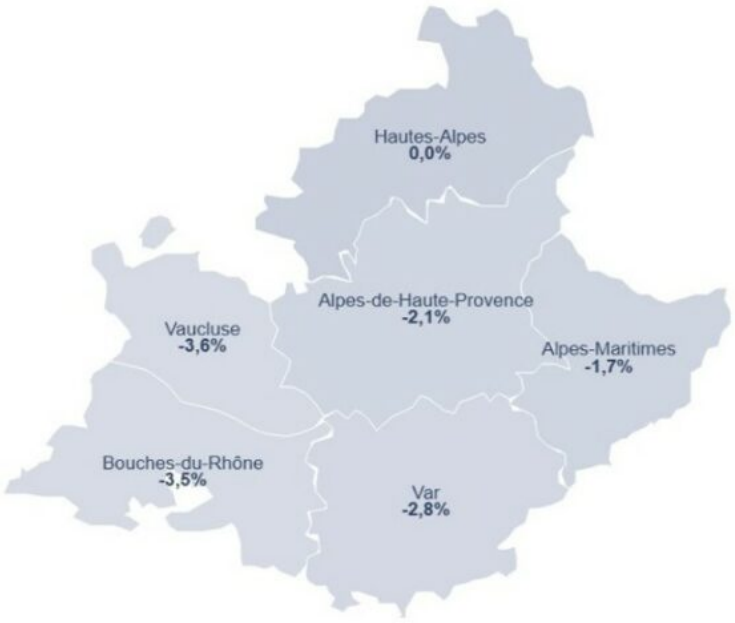
Réflexion stratégique pour les 2 440 experts-comptables de la région

Outre la prestation de serment, cette journée réflexion stratégique a été aussi l'occasion pour l'Ordre de proposer des ateliers autour de thématiques variées telles que : 'Le cabinet 2030 : ce qui change dans le modèle économique', 'Intégrer l'IA en cabinet : cas concrets et feuille de route' ou encore 'État du marché et financiarisation de la Profession'. Ces temps d'échanges entre professionnels ont permis la mise en perspective des besoins et des défis de cette profession en pleine mutation qui regroupe 2 440 experts-comptables en Paca.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Le signal d'alarme des experts-comptables pour les entreprises de la région Sud





L'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de présenter le baromètre PME du deuxième trimestre 2025. Le chiffre d'affaires des entreprises de la région Sud est en chute de 2,8% et même de -3,6% en Vaucluse qui enregistre le plus mauvais résultat des départements en Paca. Se sont les plus mauvais résultats depuis la crise du Covid.

« Les TPE et PME de la région continuent d'être affectées par un contexte économique complexe, laissant place aux incertitudes, constate l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur dans son baromètre des PME du deuxième trimestre 2025 qui vient d'être dévoilé. L'activité d'une majorité de secteurs est en repli, avec tout de même quelques évolutions positives dans les secteurs de l'immobilier, des services d'aménagement paysager et des pharmacies. L'instabilité économique ainsi que l'inflation pèsent toujours sur l'activité de la région. »

> « La confiance est l'essence de l'économie. »
>
> *Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

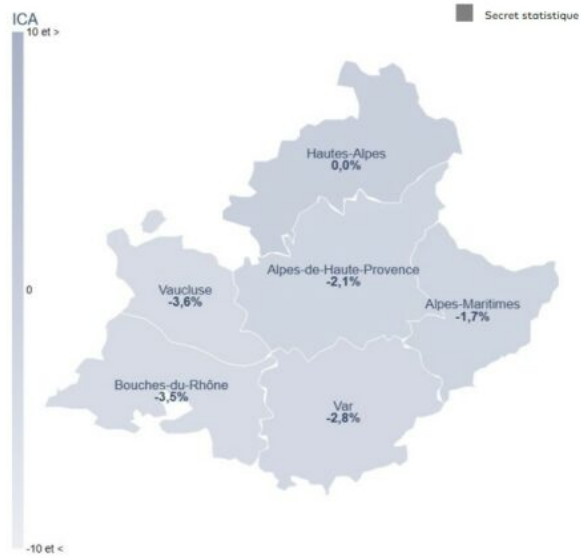
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

7e trimestre de baisse consécutif

Pour le septième trimestre consécutif, les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur voient leur chiffre d'affaires diminuer. Elles enregistrent une baisse de 2,8% en valeur par rapport au même trimestre en 2024, ce qui les classe au 12e rang du classement national, 0,8 point en dessous de la moyenne française. La région connaît ainsi la plus forte diminution enregistrée depuis la période de Covid, au quatrième trimestre 2020. Seul le département des Hautes-Alpes n'enregistre pas de baisse d'activité et stagne (0,0%). Le département des Alpes-Maritimes lui enregistre une baisse moins importante que la moyenne régionale (-1,7%) tandis que les départements des Alpes-de-Haute-Provence (-2,1%) et du Var (-2,8%) la suivent. Les départements du Vaucluse (-3,6%) et des Bouches-du-Rhône (-3,5%) quant à eux connaissent une baisse plus importante.

La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
Bretagne	0,2%
La Réunion	-0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-1,0%
Normandie	-1,2%
Grand Est	-1,3%
Pays de la Loire	-1,5%
Occitanie	-1,5%
Hauts-de-France	-1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	-2,0%
Nouvelle-Aquitaine	-2,2%
Centre-Val de Loire	-2,3%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-2,8%
Ile-de-France	-3,0%
Corse	-3,9%

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

Crédit : Ordre des experts-comptables Paca

Signaux encourageants pour l'immobilier, l'aménagement paysager et la vente de produits pharmaceutiques

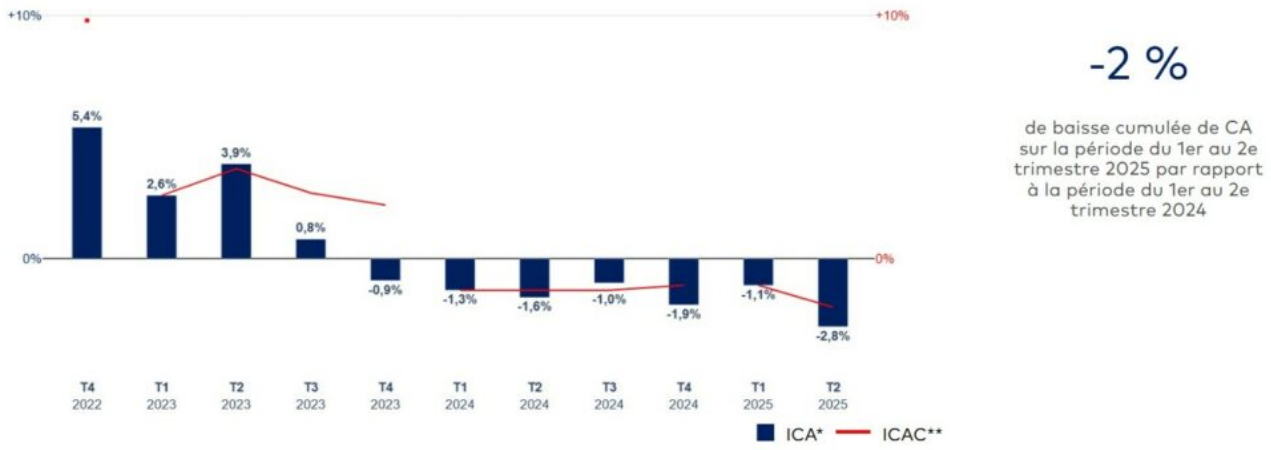
Les agences immobilières bénéficient d'un effet de base nettement favorable et enregistrent une croissance de +6,5% par rapport au 2e trimestre 2024 grâce à une importante reprise d'activité, supportée par une stabilité des taux d'intérêt. On observe aussi un fort recul (-29%) des défaillances d'entreprises dans ce secteur.

Les entreprises proposant des services d'aménagement paysager voient leur chiffre d'affaires stagner (-0,1%) par rapport à la même période en 2024, mais connaissent tout de même une croissance de 2,7% en cumulé depuis le début de l'année 2025. Ce secteur bénéficie d'une hausse de la demande, tant sur les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

marchés publics et privés que des particuliers.
Les pharmacies connaissent un nouveau trimestre de croissance (+2%) pour ce deuxième trimestre de 2025, par rapport à la même période en 2024. La progression des médicaments coûteux (+14% du CA des médicaments remboursables en un an) est en partie à l'origine de cette augmentation du chiffre d'affaires des pharmacies. La rentabilité des officines est cependant menacée par l'augmentation des charges, et pourrait l'être davantage par une réforme sur la délivrance des médicaments génériques, visant à limiter fortement les remises accordées par les laboratoires aux pharmacies.



Crédit : Ordre des experts-comptables Paca

Inquiétude pour dans la restauration traditionnelle, les débits de boisson, la maçonnerie et de l'installation d'eau et de gaz
La restauration traditionnelle reste en difficulté en termes de croissance et de chiffre d'affaires, avec une baisse de 6,1% d'activité au 2e trimestre 2025. Les restaurants accusent une baisse de fréquentation et connaissent des difficultés de rentabilité dues à la hausse des coûts des matières premières et à la pénurie de main d'œuvre. Le secteur affiche de ce fait un taux de défaillance des entreprises en hausse (+20,6%) pour ce trimestre.
Le débit de boissons connaît son cinquième trimestre consécutif de baisse de chiffre d'affaires, et enregistre un taux de croissance de -5,9%. Ce ralentissement prolongé de l'activité résulte d'une consommation de boissons alcoolisées qui continue de s'éroder, avec des tendances de consommation qui évoluent vers des boissons sans alcool où réduites en alcool.
Les entreprises de maçonnerie accusent un recul de 5,1% de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2025 comparativement au 2e trimestre 2024. Les structures du bâtiment souffrent notamment d'une baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients.
Les travaux d'installation d'eau et de gaz représentent le secteur le plus en difficulté ce trimestre, avec une perte de chiffre d'affaires de 6,8% au 2e trimestre 2025 par rapport à la même période l'année précédente. Les entreprises couverture-plomberie-chauffage sont les moins en difficulté parmi les différents corps de métier de ce secteur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Crédit : Ordre des experts-comptables

> « Redonner aux entrepreneurs l'envie d'investir et d'innover. »

« Ce baromètre du deuxième trimestre 2025 est un cri d'alarme, un signal d'alerte, insiste Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur Un chiffre d'affaires des PME et TPE de la région. C'est un signal qui est envoyé à notre classe politique. Il est temps de se mettre d'accord et de redonner de la confiance aux entreprises et aux concitoyens de notre pays, puisque que la confiance est l'essence de l'économie. »

« Il est clair que nos TPE-PME subissent de plein fouet l'instabilité économique et sociale, poursuit Nicolas Férand. Nous savons que la stabilité fiscale ne pourra pas être garantie, mais il est impératif que la stabilité politique le soit. Sans confiance, ni les entreprises ni les foyers ne pourront se projeter. Dans un contexte où les turbulences de la rentrée risquent d'aggraver les incertitudes, nous en appelons à la responsabilité de nos dirigeants politiques : donner un cap clair, restaurer un climat de sérénité et redonner aux entrepreneurs l'envie d'investir et d'innover. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Les TPE-PME face à des défis d'adaptabilité pour résister au contexte défavorable
Le tissu économique de la région continue de souffrir de l'inflation importante survenue dès la fin de l'année 2021, conclut le baromètre. L'augmentation du coût des matières premières notamment, ainsi que de l'énergie et de la main d'œuvre, représente un réel défi de rentabilité pour les entreprises qui doivent modifier leurs modèles et parfois également leurs marges. Une baisse significative de la demande dans certains secteurs comme la restauration et le débit de boisson contraint les TPE-PME à s'adapter rapidement aux nouvelles tendances de consommation et à adapter leurs offres. Les secteurs avec une situation plus favorable font cependant eux aussi face à des défis concernant certaines dimensions de leurs activités. Le secteur de l'immobilier par exemple est confronté à un marché locatif en forte tension, tandis que les services d'aménagement paysager connaissent une réduction de leurs carnets de commande malgré un chiffre d'affaires stable. De manière générale, les entreprises sont contraintes de se maintenir dans un contexte difficile, et de faire preuve d'adaptabilité et de résilience pour suivre les mouvements de la demande.

L.G.

Le GRETA CFA Vaucluse et le lycée Aubanel célèbrent la filière comptable

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Le GRETA-CFA Vaucluse et le lycée Théodore Aubanel viennent d'organiser la 8e Grande Soirée Comptable. L'événement, qui accueille les représentants de l'Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vise à valoriser les métiers de la comptabilité et de la gestion. L'occasion aussi de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en faveur de formations professionnalisantes en phase avec les besoins du territoire.

Comme chaque année désormais, le lycée Théodore Aubanel a accueilli la Grande Soirée Comptable destinée à faire la promotion des formations aux métiers de la gestion et de la comptabilité. Pour l'occasion, l'événement festif au sein de l'établissement scolaire avignonnais a regroupé de nombreux étudiants, actuellement en formation, ainsi que des anciens élèves ayant intégré les cabinets d'expertise-comptable de la région.

> « Aubanel et l'ordre des experts comptables, c'est une longue histoire. »
>
> *Cyrille Peylhard, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

« Cette grande soirée comptable c'est l'occasion de célébrer la réussite de la filière comptable d'Aubanel, souligne Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel. Une formation particulière et singulière qui commence déjà avec les jeunes pré-bac bacheliers de la filière technologique tertiaire ainsi que le BTS comptabilité puis le DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion) en initial et le DSCG (Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) en apprentissage avec une équipe extrêmement stable et experte. Une filière qui existe grâce au GRETA-CFA Vaucluse qui permet cette mixité des parcours dans l'établissement. Mais aussi grâce aux experts-comptables qui, pour certains, ont étudié ici et connaissent le niveau de qualité de ces études. »



A gauche, Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel, et Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse, lors de la signature entre les différents partenaires de la filière comptable de l'établissement scolaire avignonnais. Crédit : DR/GRETA-CFA

Ecrit par le 22 novembre 2026

« C’est une filière qui est très importante pour nous. »

Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse

« Ce partenariat existe déjà depuis plusieurs années, rappelle Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse qui assistait pour la première fois à l’événement depuis sa prise de fonction il y a presque un an maintenant. Aujourd’hui, nous avons 120 apprentis dans la filière comptable. C’est une filière qui est très importante pour nous. D’ailleurs, c’est notre principale activité au niveau du lycée Aubanel. Elle se répartit de Bac+1 jusqu’au Bac+5. »
« Aubanel et l’ordre des experts comptables, c’est une longue histoire, insiste pour sa part l’avignonnais Cyrille Peylhard, vice-président de l’Ordre régional des experts-comptables qui a rappelé également que la cité des papes allait accueillir pour la première fois l’opération ‘La nuit qui compte’ de l’Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d’Azur (voir en fin d’article).
« Nous faisons tous partie d’une filière comptable vivante, en mouvement, et résolument tournée vers l’avenir », indique Boris Tripodi, CFC (Conseiller en formation continue) GRETA-CFA Vaucluse.



Emmanuelle Aime, directrice du GRETA-CFA Vaucluse, et Boris Tripodi, CFC (Conseiller en formation continue) au sein du GRETA-CFA Vaucluse

Renouvellement de la convention annuelle
Cette grande soirée comptable 2025 a aussi permis de signer une convention annuelle de partenariat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

visant à renforcer les liens entre ces acteurs de la formation (lycée Aubanel, GRETA-CFA Vaucluse et l'ordre des experts comptables). L'objectif étant de 'promouvoir les filières de formation en comptabilité et gestion', 'valoriser les compétences des apprenants', 'favoriser l'attractivité de ces métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion' ainsi que de 'renforcer la collaboration avec le tissu économique local'.



A gauche : Cyrille Peylhard, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables, toujours en compagnie de Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel. Crédit : DR/GRETA-CFA

« L'objectif de ce partenariat est de vraiment maintenir la qualité des relations et de la formation dans ce domaine, mais également de prendre en compte les transformations que connaissent aujourd'hui toute la filière comptable, complète Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse. Avec notamment l'implantation et le développement de l'intelligence artificielle, l'automatisation et bien évidemment les plateformes numériques qui font beaucoup de dégâts parfois, notamment par rapport aux cabinets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

d'expertise comptable. »

> « Ce qui fait la force de cette formation, c'est la qualité de l'accompagnement. »
>
> *Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel*

Enfin, la soirée a aussi permis de mettre en lumière les parcours des apprenants, leur engagement dans leur formation ainsi que les projets pédagogiques menés tout au long de l'année par les enseignants. Elle a été rythmée par des témoignages de professionnels et d'anciens apprenants ainsi qu'une exposition des travaux réalisés.
« Ce qui fait la force de cette formation, c'est la qualité de l'accompagnement, insiste Pierre Talbot, le proviseur d'Aubanel. C'est l'ingrédient magique qui fait que nos jeunes réussissent ici. C'est parce qu'ils sont accompagnés individuellement, qu'il y a une attention particulière. Nous ne sommes pas une entreprise qui vend une prestation de formation. Et si vous avez votre diplôme : c'est bien, sinon tant pis… Ici, les jeunes sont accompagnés tout au long de la filière. Certains arrivent fragiles, avec des doutes. Ils repartent très robustes. D'autres arrivent très motivés et trouvent ce qu'ils ont voulu y trouver. Pour tout cela, nous pouvons être très fer de tout ce qui est entrepris ici. »

L.G.

La Nuit qui Compte : une première inédite en Vaucluse
A l'initiative de Nicolas Férand, président de l'Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 'La Nuit qui Compte' est revenue en 2025 dans la région sous forme de 4 soirées dédiées aux étudiants pour leur présenter la profession et leur permettre de mieux en appréhender les contours. L'initiative s'est déroulé à Avignon sur le 'rooftoop' de la concession Mercedes-Benz de la route de Marseille.
« C'est un vrai événement que nous accueillons pour la première année dans la cité des papes », se félicite Cyrille Peylhard, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables.
Lors de cette soirée, les jeunes futurs experts-comptables et jeunes experts-comptables (ANECS et CJEC) ont pu échanger sur l'avenir de la profession avec leurs pairs dans un cadre convivial et festif**.** Plusieurs thématiques ont été abordées de manière ludique et interactive à travers des quiz, speed meeting et tables rondes : 'L'évolution du métier face à la digitalisation et à l'intelligence artificielle', 'Les nouvelles perspectives offertes par l'automatisation des tâches', 'Les défis quotidiens auxquels les professionnels du chiffre sont confrontés', 'Les qualités essentielles pour exercer ces métiers avec succès' ainsi que 'L'importance croissante du marketing dans le développement des cabinets.'
« Ensuite, nous aurons le Congrès régional de l'ordre qui se tient en juillet à Marseille, détaille Cyrille Peylhard. Avec un parcours 100% collaborateurs qui intéressera à la fois les experts comptables et les apprentis. A la rentrée, l'ordre des experts comptables célébrera ses 80 ans lors de son congrès national à Lyon en septembre. Nous nous plongerons alors dans les sujets de la facture électronique et de l'intelligence artificielle. »
« Certains jeunes de nos formations ont participé à 'La nuit qui Compte'. Il y a également aussi les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

apprentis du DSCG qui vont participer au congrès national à Lyon, constate Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse. Donc, je remercie bien nos partenaires pour cet accueil et ce partenariat. »

(Vidéo) Les experts-comptables PACA se tournent vers l'intelligence artificielle



Au début du mois de février, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé sa première Journée du Numérique de l'année au Provence Rugby d'Aix-en-Provence. Cette journée avait pour thème l'innovation au cœur du métier d'expert-comptable, axé notamment sur l'intelligence artificielle.

Le mardi 4 février, les experts-comptables de la Région Sud se sont donnés rendez-vous à Aix-en-Provence pour la première édition de la Journée du Numérique de l'année 2025, organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA et son président Nicolas Férand. Une journée axée sur la transformation digitale du métier, et plus particulièrement sur la place de l'intelligence artificielle au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

sein des cabinets d'expertise-comptable.

> « L'intelligence artificielle dans nos cabinets, il faut se l'acculturer, la domestiquer et la déployer. »
>
> *Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA*

Plus de 100 participants ont ainsi pu assister à des conférences inspirantes pour déterminer l'avenir numérique de la profession. Les experts-comptables ont échangé notamment sur les risques de l'IA ou encore son utilité pour les cabinets d'expertise-comptable. Plusieurs personnes sont intervenues durant cette journée pour apporter leur expertise comme Stéphanie Ragu, présidente de Medinsoft, qui accompagne l'innovation et la croissance des entreprises de la Région Sud, et Romain Froment, président de la commission Innovation et numérique de l'Ordre des Experts-Comptables PACA. « Je suis convaincu que nous pouvons être des prescripteurs, et même des sachants et des experts sur ce sujet tellement les possibilités sont grandes », a ajouté Nicolas Férand.

Les experts-comptables de PACA s'allient aux architectes de la région

Un autre temps forts a marqué les experts-comptables de la Région Sud en ce début d'année. Il y a quelques semaines, Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA, et Maryline Chevalier, présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA, ont signé une convention de partenariat visant à lier les deux professions réglementées. « Ensemble, nous construisons un avenir plus fort pour nos professions », ont-ils conjointement déclaré.

> « Les professions réglementées doivent se serrer les coudes et s'entraider dans ce monde qui est fait d'incertitudes. »
>
> *Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA*

Les architectes de la région, eux aussi, souhaitent mettre l'accent sur l'innovation pour cette année 2025, « pour une architecture durable, inclusive et respectueuse de notre patrimoine », avait déclaré Maryline Chevalier lors de la cérémonie des vœux du Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA. Ainsi, l'alliance avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA vise à mieux représenter et défendre les intérêts des deux professions qui sont en mutation, notamment avec la transformation digitale des métiers. Les experts-comptables et les architectes de la région souhaitent, d'ici la fin de l'année, être rejoints par d'autres professions réglementées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Nicolas Férand et Maryline Chevalier. ©Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

(Vidéo) Les nouveaux experts-comptables de la région prêtent serment

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



C’est sous le parrainage de Daniel Elena, copilote le plus titré de l’histoire du championnat du monde des rallyes aux côtés de Sébastien Loeb, que 91 experts-comptables sur les 151 récipiendaires ont prêté serment devant leurs familles ainsi que leurs pairs. Parmi eux, 13 nouveaux experts-comptables vauclusiens (voir encadré ci-dessous). Un moment solennel et fédérateur pour accueillir la nouvelle génération d’experts-comptables. En parallèle, le Conseil régional de l’ordre des experts comptables de Provence-Alpes-Côte d’Azur a aussi distingué les 8 meilleurs mémoire dont celui du Vauclusien Bastien Favry.

Les nouveaux experts-comptables Vauclusiens
Soraya Fecih, Anissa Belmir, Hélène Coudor, Nour El Houda Bouayadi, Alizée Bros, Joël Martinez, Arthur Palacios, Sébastien Martorel, Vincent Icardi, Nathan Cornille, Stéphanie Duchaud, Florian Maccagnio et Bastien Favry qui figurent également parmi les 8 lauréats pour son mémoire.

« La nouvelle génération d’experts-comptables est activement impliquée dans l’évolution de notre métier, a souligné Nicolas Férand, président du Conseil régional de l’ordre des experts-comptables Paca. Cette jeunesse voit dans les évolutions technologiques un moyen de transformer en profondeur le métier de l’expertise comptable, d’offrir des opportunités inédites pour optimiser les missions de production et d’enrichir l’offre de services. Mais aussi d’apporter davantage de sens au travail, revendication propre à ces jeunes générations. En tant qu’institution représentative, nous sommes à leurs côtés pour les accompagner, eux et l’ensemble des experts-comptables, à mettre à jour leurs compétences pour rester

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

compétitifs dans un environnement en constante évolution. »



Crédit : Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca/DR

Une profession en mutation
Par ailleurs, lors de ces Universités d'automne, le Conseil régional a notamment axé les discussions sur les grands sujets d'actualité : les dernières annonces de la DGFIP concernant la facture électronique, les relations éditeurs : partenariat ou dépendance ?, l'innovation dans la paie : SILAE, les nouvelles grilles tarifaires et la concurrence…. Quelles solutions ? Sur ce dernier sujet, Nicolas Férand a tenu à rassurer les experts-comptables et à renouveler l'engagement du Conseil régional auprès des professionnels du chiffre.

Retrouvez les temps forts des Universités d'Automne du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca.

« Les experts-comptables voient leur métier évoluer : face à l'accélération de la transition numérique, à l'émergence de l'intelligence artificielle et à l'évolution des attentes sociétales, la profession connaît une mutation profonde, nécessitant une adaptation continue, rappelle le Conseil régional. Moins de saisie comptable, plus d'accompagnement et de conseil : en embrassant ces nouvelles technologies, les experts-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

comptables sont appelés à se recentrer sur les missions à plus forte valeur ajoutée. »

« La transition vers le numérique n'est pas sans défis, poursuivent les experts-comptables de Paca. Les cabinets étant à l'aube de transformations majeures, il devient essentiel de comprendre comment ces bouleversements redéfiniront le métier. C'est pourquoi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil régional accompagne les réflexions autour de la transformation de la profession, et propose des groupes de réflexion sur le numérique, l'intelligence artificielle, la facturation électronique… »

Les experts-comptables de Paca en chiffres
– 2 308 experts comptables
– 3 400 sociétés
– 588 stagiaires
– 151 récipiendaires dont 91 présents à la cérémonie de prestation de serment

Devant les experts-comptables, Édouard Philippe plaide pour la simplification administrative

---

Les experts-comptables lancent le chatGPT de la profession

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



À l'occasion de son 79e Congrès annuel qui enregistre un record d'affluence avec plus de 7 500 experts-comptables présents, l'Ordre des experts-comptables dévoile deux innovations majeurs qui marquent une étape clé dans la transformation numérique de la profession : le data lake 'La Source' et le chatbot ExpertCHAT. Ces nouveaux outils visent à renforcer l'engagement de l'Ordre dans le soutien à la digitalisation des cabinets pour leur offrir des solutions concrètes et répondre aux défis actuels et futurs.

« Le data lake 'La Source' est un projet d'envergure nationale destiné à centraliser et exploiter les données comptables et extra-financières collectées par notre profession, tout en garantissant sécurité et confidentialité, explique l'Ordre des experts-comptables qui vient de tenir son congrès annuel à Marseille. Cette plateforme mutualisée permet aux professionnels de la comptabilité de tirer parti des données en temps réel pour offrir des services à haute valeur ajoutée à leurs clients, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des informations conformément au RGPD. »

Ce nouvel outil offre des fonctionnalités avancées, telles que Diagnostic FEC, permettant des analyses précises des données comptables pour sécuriser l'exercice des professionnels. Le data lake est ainsi une réponse aux besoins croissants des entreprises en matière de prévision économique et de durabilité : ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

dispositif intègre également Jedataviz, permettant une comparaison rapide et efficace des performances financières des clients par rapport à des entreprises similaires du même secteur. L'initiative Impact Durabilité, une plateforme de reporting ESG (environnemental, social et de gouvernance) pour accompagner les entreprises vers plus de durabilité, vient également compléter le data lake.

> « Cette innovation est la clé pour garantir notre pérennité dans un environnement de plus en plus digitalisé. »
>
> *Cécile de Saint Michel, présidente de l'Ordre des experts-comptables*

Ce data lake sera enrichi de données sociales grâce à une convention signée pendant le congrès avec AGIRC-ARCCO qui permettra d'apporter des éléments factuels aux clients sur les questions de rémunération.

« Le data lake 'La Source' est bien plus qu'un outil : il incarne l'avenir de notre profession. En capitalisant sur notre patrimoine data, nous nous donnons les moyens de créer de la valeur pour nos clients, d'assurer notre indépendance et de nous positionner en tant que conseillers stratégiques incontournables. Cette innovation est la clé pour garantir notre pérennité dans un environnement de plus en plus digitalisé. L'avenir de notre métier passe par l'exploitation de ces données, et c'est ensemble que nous allons relever ce défi. » affirme Cécile de Saint Michel, présidente de l'Ordre des experts-comptables.

Devant les experts-comptables, Édouard Philippe plaide pour la simplification administrative

ExpertCHAT : un assistant numérique pour une gestion simplifiée des cabinets

En complément de 'La Source', l'Ordre lance également ExpertCHAT, un chatbot conçu spécifiquement pour répondre aux questions techniques et réglementaires des experts-comptables. Accessible 24h/24 et 7j/7, ExpertCHAT permet une gestion simplifiée des missions quotidiennes, avec des réponses instantanées sur des sujets variés tels que la fiscalité, la comptabilité et les obligations juridiques. Il a été construit en intégrant une version privée de la technologie chatGPT développée par OpenAI.

> « Nous plaçons l'Ordre à la pointe des évolutions technologiques en matière de données et d'Intelligence Artificielle. »
>
> *Boris Sauvage, vice-président de l'Ordre des experts-comptables en charge du secteur numérique.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ces deux outils illustrent la volonté de l'Ordre des experts-comptables d'accompagner la profession dans sa transformation numérique. En capitalisant sur les nouvelles technologies, l'Ordre place les experts-comptables au cœur de l'économie de la donnée, leur permettant de rester des conseillers stratégiques indispensables pour les entreprises françaises. Le lancement de 'La Source' et d'ExpertCHAT s'inscrit dans une démarche plus large de digitalisation et de renforcement des compétences de la profession, dans un contexte où l'intelligence artificielle et les enjeux de durabilité sont devenus centraux.

« Par notre action, nous plaçons l'Ordre à la pointe des évolutions technologiques en matière de données et d'Intelligence Artificielle. C'est aussi une première étape vers de nouvelles innovations comme la comptabilité prédictive et la collecte de données nous permettant d'entraîner nos propres moteurs d'IA » affirme Boris Sauvage, vice-président de l'Ordre des experts-comptables en charge du secteur numérique.